

Groupe Le Vivier

**Rapport annuel
Saison 2008/09**

Tables des matières

Présentation du Groupe Le Vivier	2
Mot de la présidente	3
Structure interne et gouvernance.....	4
Activités de la saison.....	5
Lancement du Groupe Le Vivier	
Élaboration de trois textes fondateurs	
Implantation du Vivier dans le quartier des spectacles	
Lobby	
Finances.....	7

Annexes

ANNEXE I : Résumé exécutif du programme fonctionnel et technique (PFT)

ANNEXE II : Sommaire de l'Étude d'impact / Volet gouvernance et économie

ANNEXE III : Sommaire de l'Étude d'impact / Volet mise en marché et rayonnement

Présentation du Groupe Le Vivier

Le Vivier, carrefour des musiques nouvelles regroupe 22 organismes musicaux montréalais qui désirent doter Montréal d'un lieu de création et de diffusion pour les musiques nouvelles.

Mission

Formé de l'association de 22 ensembles et organismes musicaux et issu de la volonté du milieu, Le Vivier a pour mission de favoriser le développement des musiques nouvelles et d'offrir à tous, par la diffusion d'œuvres de qualité, une porte ouverte sur la culture.

Diffusion

La diffusion des musiques nouvelles est le premier mandat du Vivier. Privilégiant en tout temps la création, la recherche et l'innovation, qu'il s'agisse d'œuvres tirées du répertoire local, national ou international, Le Vivier programme chaque saison une sélection de spectacles témoignant de la richesse et de l'effervescence de nos créateurs.

Médiation culturelle

Au-delà de sa programmation, Le Vivier constitue un lieu unique de rendez-vous et d'échanges. Soucieux de mieux faire connaître et apprécier les musiques nouvelles dans toute leur diversité, de favoriser l'accessibilité à la sortie culturelle musicale et de contribuer à l'avancement de la pratique des musiques nouvelles, notamment auprès de la relève, Le Vivier pose une série d'actions culturelles destinées aux citoyens, aux familles, aux établissements scolaires et aux créateurs: des activités de sensibilisation; des programmes d'accessibilité; des projets de développement et de rayonnement.

Amélioration de la pratique

Au-delà de sa programmation et grâce à son lieu unique de rendez-vous et d'échanges, Le Vivier contribue à l'avancement de la pratique des musiques nouvelles en offrant à des coûts accessibles, des salles de concert, de répétition et de réunion adéquates et bien équipées; en réalisant des projets de résidence, de mentorat et de recherche-crédation; en faisant la promotion des musiques de création.

Liste des membres au 30 juin 2009

Organismes membres :

L'Arsenal à musique
Bradyworks
Centre de musique canadienne
Chants libres
Codes d'accès
Constantinople
DAME / Ambiances magnétiques
DIFFUSION i MÉDIA / empreintes DIGITALes
Ensemble contemporain de Montréal + (ECM+)
Ensemble Mont-Royal
Espaces sonores illimitées (ESI)
In Extensio
Innovations en concert (IEC)
Nouvel Ensemble Moderne (NEM)
Productions SuperMusique (PSM)
Productions Totem contemporain
Quasar, quatuor de saxophones
Quatuor Bozzini
Quatuor Molinari
Réseaux des arts médiatiques
Sixtrum, ensemble de percussions
Société de musiques contemporaine du Québec (SMCQ)
Transmission

Membres individuels :

Mario Gauthier
Danielle Jasmin
Marie Marais
Andrew Stewart
Hélène Prévost

Mot de la présidente

2008-2009 — Une saison d'accomplissements !

Depuis le 1er juillet 2008, Le Groupe Le Vivier a consolidé sa structure, concrétisé plusieurs projets et fait des pas de géants. Pensons entre autres :

- À l'organisation et au succès du Happening/Lancement collectif de la rentrée le 18 septembre 2008 à la SAT ; à la création d'outils de promotion tel que le vidéo corporatif Le Vivier réalisé par Louis Dufort ; et le site web créé par Diffusion iMédia ;
- À la finalisation du Programme fonctionnel et technique par l'architecte Christine Thillet du Groupe des 7 en décembre 2008 ;
- À la rencontre du 15 janvier 2009 au CALQ qui nous a permis de réunir tous nos subventionneurs, de leur présenter le PFT, les grands enjeux du projet Le Vivier et son statut de diffuseur spécialisé ;
- À la formation, en janvier 2009, de notre premier comité artistique ;
- À la mise en marche d'une Étude d'impact par Myriam Grondin et André Dupras à partir de mars 2009 ;
- Et à la rencontre au MCCCCFQ le 18 juin 2009 qui a mené au dépôt du Projet d'implantation LE VIVIER / Centre culturel de rencontre à la Bibliothèque Saint-Sulpice (septembre 2009).

Nous avons, au cours de la saison 2008-2009, réalisé un véritable travail de fond et nous sommes parvenus à définir notre vision globale ainsi que nos stratégies ; nous avons mis en place une structure ; nous avons bâti notre crédibilité ; et nous avons appris à travailler ensemble. Nous avons gagné en maturité (nos dernières réunions en témoignent). Nous savons de plus en plus qui nous sommes ; ce que nous désirons ... et ce qui nous sera possible... car l'enjeu de ce lieu dédié aux musiques nouvelles, qui porte notre action et notre enthousiasme, a connu deux étapes décisives cette saison : d'une part, le projet du Saint-Sulpice a ouvert une avenue imprévue à notre démarche et complété notre projet de dimensions patrimoniales, coopératives et lucratives ; mais d'autre part, l'étude d'impact a démontré hors de tout doute que Le Vivier n'aura pas les moyens de bâtir un nouveau lieu, que ses membres n'auraient de toute façon pas les moyens d'utiliser. On voit ici se profiler les enjeux de la prochaine saison, qu'on appelle déjà « la croisée des chemins ».

Mais revenons à la saison 2009-09 et soulignons que lors du dernier gala des Prix Opus, Monsieur Yvan Gauthier, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, mentionnait dans son allocution qu'un des événements marquants de la saison 2008-2009 a été la naissance du Groupe Le Vivier ! Nous ne sommes pas seuls à croire à l'importance du Vivier pour développer la discipline !

Notre bilan montre une première saison remarquable, réalisée par une équipe de gestionnaires volontaires et déterminés. Et ce n'est que notre première année !



Danielle Palardy Roger
Présidente

Structure interne et gouvernance

Le Groupe Le Vivier est dirigé par un Conseil d'administration formé, pour les deux premières années de son existence, par un représentant de chacun des organismes membres; le Comité exécutif (CE) est formé de la présidente Danielle Palardy Roger; de la 1ère vice-présidente Pierrette Gingras; de la 2e vice-présidente Marie-Chantal Leclair, du 3e vice-président Vincent Lapointe (poste laissé vacant depuis son départ en mai 2009); de la trésorière Mireille Gagné; et de la secrétaire Catherine Meunier.

Tout au long de l'année, le CE s'est mobilisé et a été des plus actifs; le trio formé de la présidente, la 1ère vice-présidente et la trésorière a surtout été au cœur des activités et a assumé la représentation du Groupe Le Vivier. Il a pour ainsi dire assuré la direction générale en multipliant au quotidien les prises de décisions quant aux orientations et l'avenir du Vivier.

En début de saison, nous avons bénéficié du soutien clérical de Marie-Christine Parent et, depuis novembre 2008, Clément Topping a apporté son soutien lors des dépôts de demandes de subvention. Mais cette aide reste insuffisante et le CE ressent de plus en plus le besoin de s'attacher une permanence afin d'assurer le suivi des dossiers et une meilleure coordination du travail. L'embauche d'une équipe de travail sera un grand soulagement pour le comité exécutif qui a, jusqu'à présent, assumé toutes les tâches bénévolement. Au niveau administratif, c'est certainement un de nos objectifs majeurs pour la prochaine saison.

De plus, compte tenu de la multiplication des dossiers sur lesquels nous travaillons et avec la diversité des sources de financement, il devient essentiel que le Vivier soit une entité propre, soutenue directement par les paliers gouvernementaux plutôt que chapeauté par des organismes de-

mandeurs tels la SMCQ, Quasar ou encore Productions SuperMusique, qui ont tous déposé des demandes de soutien pour le Vivier au cours de la dernière année.

Membership

Quelques changements ont été apportés dans la configuration de notre membership. À notre fondation nous comptons 22 organismes membres, certains nous ont quittés, d'autres se sont joints à nous; au 30 juin 2009 nous sommes 23 organismes membres et nous avons maintenant 5 membres individuels et restons toujours ouverts à d'autres adhésions. Les cotisations annuelles comptent actuellement parmi les rares revenus autonomes du Vivier et il est important que nos membres se montrent solidaires et engagés et ne négligent pas d'apporter ainsi leur contribution à notre entreprise.

Comités internes

Conseil d'administration

Formé de un représentant de chacun des organismes membres.

- 2 réunions : 4 décembre 2008 / 4 mai 2009.

Comité exécutif

Danielle Palardy Roger (présidente), Pierrette Gingras (1ère vice-présidente), Marie-Chantal Leclair (2e vice-présidente), Vincent Lapointe (3e vice-président), Mireille Gagné (trésorière), Catherine Meunier (secrétaire).

- 9 rencontres régulières plus 7 rencontres spécifiques pour le PFT et les études d'impact.

Comité artistique

Formé des directeurs artistiques des organismes membres.

- 28 janvier 2009 et 21 avril 2009;
- Proposition des concerts de la saison 2009-2010;
- Choix de la thématique de la saison 2009-2010 : Les défricheurs.

Comité happening du lancement de saison

Isabelle Bozzini, Pierrette Gingras, Barah Héon Morissette, Joane Héту, Catherine Meunier.

- 25 août 2008 et 10 septembre 2008.

Comité de gouvernance

Tim Brady, Isabelle Bozzini, Mireille Gagné, Joane Héту, Vincent Lapointe et Danielle P Roger.

- 15 juin 2009.

Comité de nomination des membres du prochain Conseil d'administration

Isabelle Bozzini, Mireille Gagné, Joane Héту.

- 7 juillet.

Activités de la saison

A) Lancement du groupe Le Vivier

- Ralliement festif de la rentrée le 18 septembre à la Société des arts technologiques (SAT) à Montréal;
- 22 organismes spécialisés en musique de création se réunissent pour la première fois pour lancer leur saison;
- Des projections vidéo et des performances «live» donnent le coup d'envoi à cette nouvelle association.
- L'entrée est libre.

L'organisation et la réalisation de ce projet collectif a été un énorme succès. La très grande majorité de nos invités ont répondu à l'appel et nous avons pu compter de nombreux curieux ravis. Son impact auprès du milieu, des divers partenaires et des médias a élargi d'une façon tangible notre rayonnement. La qualité professionnelle de l'événement (soulignons ici les discours, les performances et surtout notre nouveau DVD corporatif

réalisé par Louis Dufort), nous a acquis une grande crédibilité auprès des décideurs quant à notre capacité à nous organiser, ce qui était, bien sûr, un de leur plus grand questionnement. Cet événement a permis de concrétiser, aux yeux de tous, notre vitalité, notre mission et nos objectifs; il nous a permis de consolider notre présence et de nous assurer d'un plus grand soutien de la part de nos partenaires.

B) Élaboration de trois textes fondateurs

1. Règlements du Vivier

Les règlements du Groupe Le Vivier témoignent de la maturité et de la détermination des 22 organismes spécialisés en musiques nouvelles, autour du projet d'un lieu identitaire fort pour le développement de la discipline. Un milieu qui peut identifier formellement qui il est, quels sont ses besoins et quels sont les moyens de les combler. Trois mandats sont identifiés : diffusion spécialisée / médiation culturelle / amélioration de la pratique. On peut y constater la rigueur de la mise en place d'une nouvelle structure.

2. Programme Fonctionnel et technique (PFT)

Christine Thillet, architecte du Groupe des 7, avec Gil Goyette, un expert pour l'acoustique, ont été engagés grâce à une subvention du Forum des équipements culturels. Ils ont travaillé avec le comité exécutif du Vivier (3 rencontres spéciales), ont rencontré les membres en assemblée spéciale et complété leur étude par l'analyse d'un sondage des membres du Vivier ainsi que par des rencontres individuelles.

Le PFT trace les caractéristiques et la volumétrie d'un lieu identitaire fort,

essentiel au développement des musiques nouvelles. Pour amener le projet à plus de réalisme, on a réduit les besoins à : 1 vitrine sur rue avec signature identitaire forte ; 1 salle de concert ; 1 salle de répétition ; 1 Centre d'interprétation des musiques nouvelles ; 1 café ; et 1 locataire « parapluie », le CMC Québec. On y souligne l'importance de l'acoustique et des équipements audio visuels pour les musiques nouvelles. On y évalue les frais d'exploitation à 300 000 \$ par année, sans compter les coûts d'achat de terrain.

La présentation des résultats du PFT aux membres en CA spécial en décembre 2009 a soulevé un enthousiasme nouveau pour le Vivier, le sentiment de voir enfin se concrétiser un projet dont nous rêvons depuis plusieurs années

3. Études d'impact

Myriam Grondin et André Dupras, ont été engagés grâce à une subvention de la Brigade Volante du CAC, ont travaillé à partir du sondage réalisé auprès des membres, de rencontres avec le comité exécutif (4 rencontres), de rencontres individuelles et de recherches et démarches auprès de spécialistes.

a) Volet gouvernance et économie (Myriam Grondin)

- Nécessité pour la discipline d'un lieu identitaire fort;
- Incapacité d'assurer le financement d'un nouvel édifice, recommandation d'un appui spécifique des gouvernements;
- Retard historique en diffusion spécialisée, en regard des autres disciplines;
- Importance d'une direction générale forte et de principes de gouvernance clairs.

b) Volet mise en marché et rayonnement (André Dupras)

- Nécessité pour la survie de la discipline d'un lieu identitaire fort;
- Exemples documentés de l'impact d'un lieu identitaire fort sur une discipline, ici comme à l'étranger;
- Importance de l'acoustique;
- Importance stratégique de la solidarité du regroupement;
- Importance d'une direction artistique forte.

c) Implantation du Vivier dans le quartier des spectacles

1. Dossier du Saint-Sulpice

Lettre du 15 avril à la Ministre: « Le Groupe Le Vivier est conscient que la Bibliothèque Saint-Sulpice demeure un des grands dossiers du MCCCCFQ, ses membres veulent insuffler une nouvelle vie culturelle à ce bijou architectural et nous proposons, en nous inspirant des magnifiques réalisations du Réseau européen des Centres culturels de rencontre logés dans des lieux patrimoniaux, d'illustrer à Montréal ce concept de «patrimoine contemporain».

Le Vivier a déposé à l'été 2009 auprès du MCCCCFQ un projet documenté d'implantation à l'ancienne Bibliothèque Saint-Sulpice comme diffuseur spécialisé et Centre culturel de rencontre.

Contenu : Le projet du Vivier au Saint-Sulpice permet d'agir sur l'ensemble de la discipline des musiques nouvelles, par une panoplie d'actions ciblées, identifiées avec soin par les membres et confirmées par un Programme fonctionnel et technique (PFT) ainsi que par deux études d'impact. Ces actions permettront au Vivier de résoudre certains problèmes majeurs de la discipline (visibilité, crédibilité, conditions professionnelles adéquates)

et d'agir comme catalyseur des forces vives du milieu afin de tracer un pont entre ces artistes et les publics. Montréal, Métropole culturelle, connaît bien l'importance et la vitalité de ses créateurs. Montréal est d'ailleurs reconnu comme un pôle international des musiques nouvelles.

Nous croyons que Le Vivier au Saint-Sulpice, premier Centre culturel de rencontre à Montréal, affilié au réseau européen des Centres culturels de rencontre, représente un atout international politique et stratégique pour le Québec. Affirmer son leadership non seulement en matière de modernité mais aussi en matière patrimoniale ne peut que contribuer au rayonnement culturel du Québec. Le Vivier au Saint-Sulpice peut devenir un fleuron à la boutonnière du Québec dans le monde !

2. Dossier de la rue Saint-Laurent ou du Métro Saint-Laurent

Rencontre le 26 janvier 2009 avec Christian Yaccarini président directeur général de Technopole Angus. Le site sur le boulevard Saint-Laurent coté ouest entre le Monument national et Sainte Catherine est retiré des possibilités (projet de 3, 6 et 15 étages avec

Hydro-Québec). Nouvelle proposition de site : Édifice du Métro Saint-Laurent, tour de 8 à 10 étages, entre les rues Maisonneuve, Saint-Laurent et Saint-Dominique. Christian Yaccarini souhaite nous intégrer rapidement (IMMÉDIATEMENT) à ce projet. LADMI et Cinéma Parallèle ont déjà signé une entente. Mais il nous loge à la hauteur des 2 derniers étages. Le Vivier désire avoir pignon sur rue. Et nous ne sommes pas prêts à nous engager dans ce projet.

Monsieur Yaccarini nous fait une autre proposition : Sur le boulevard Saint-Laurent, coté Est, entre la SAT et le Club Soda; un immeuble de 4 à 5 étages, Le Vivier occuperait 2 étages (dont le rez-de-chaussée) et d'autres locataires occuperaient les autres étages; délais de réalisation repoussés et probablement retardés à cause de la construction de 3 premiers projets (le 2.22, l'édifice Hydro-Québec et le Métro-St-Laurent). Monsieur Yaccarini nous propose de signer une entente avec Technopole Angus, dans laquelle nous nous engagerions respectivement à faire des démarches pour réaliser un projet conjoint, mais il ne nous l'a pas envoyée car des dossiers prioritaires l'ont retenu ailleurs et nous aussi.

d) Lobby

1. CALQ, 4 novembre 2008

- Stéphan La Roche
- Stéphane Roy
- Marie Daveluy

2. CALQ, 16 janvier 2009 (avec tous les partenaires)

Invités présents :

- Stéphane Ricci (Ville de Mtl)
- Marie-Christine Côté (MCCCCF)
- Pierre Boucher (Ville de Mtl)
- Jean-Robert Choquet (Ville de Mtl)
- Danielle Sauvage (CAM)
- Stéphan La Roche (CALQ)
- Marie Daveluy (CALQ)
- Claire Métras (CAM)
- Stéphane Roy (CALQ)

Invités absents mais qui ont reçu la documentation :

- Russell Kelly (CAC)
- Aimé Dontigny (CAC)

3. Patrimoine canadien, Montréal, 21 avril 2009

- Luc Rathé et Mériil Mouana

4. Visite de la Bibliothèque Saint-Sulpice avec notre architecte, 14 avril 2009

- Monique Hamelin et l'architecte du MCCCCFQ

5. Envoi d'une lettre d'intention à la Ministre St-Pierre, 16 avril 2009

/ pour l'implantation du Vivier au St-Sulpice

6. Rencontre au MCCCCFQ, 18 juin 2009

- Denis Delangie, Monique Hamelin et Marie-Christine Côté

Finances

Soulignons d'abord que le budget annuel du Vivier, qui était de 1 612 \$ en 2007-08, est passé à 56 491 \$ en 2008-09 et qu'il dépassera les 100 000 \$ en 2009-10 : un développement exponentiel !

Outre les cotisations des membres, des démarches de financement privé ont été entreprises dès la création du Vivier mais n'ont pas eu de résultat avant la saison 2009-10. Il est certain que sans lieu, sans saison réelle, il était très difficile d'obtenir un appui du secteur privé en 2008-09.

Plusieurs demandes de subventions ont été déposées cette saison, tant pour la saison 2008-09 que pour la saison 2009-10, ce qui, en l'absence d'une direction générale, a impliqué des efforts particuliers de certains membres du comité exécutif. Vous trouverez aux États financiers la liste des projets de la saison. Mentionnons qu'une demande a été déposée au Conseil des arts du Canada, volet « Projets », qui a ensuite été retirée parce qu'elle n'avait pas pu être discutée au comité artistique et aussi qu'elle nous mettait en compétition avec certains de nos membres. Cette

décision nous a permis d'approfondir notre fonctionnement et de préciser qui nous sommes. Il est inévitable que Le Vivier se retrouve en compétition avec ses membres, puisqu'il dépose aux mêmes programmes. Mais globalement, la compétition est plus large puisque ces programmes regroupent tout le secteur musique et, dans notre volet prioritaire de diffuseur spécialisé, s'adressent même à d'autres disciplines. Nos agents ont aussi insisté sur l'effet levier, pour toute la discipline, du développement d'un regroupement comme Le Vivier.

États financiers

Groupe Le Vivier - 2008/09

Annexe I

Résumé exécutif du programme fonctionnel et technique (PFT)

1. Mission
 2. Problématique
 3. Buts du regroupement
 4. Objectifs du groupe et du projet
 4. Organisation et organigramme
 5. Composantes du projet
 6. Tableaux synthèses des besoins en espaces
 7. Processus schématisé et Critères de design
 8. Périmètre d'implantation
 9. Principes de base
 10. Critère de la salle de diffusion et de répétition
 11. Estimation du projet
 12. Processus d'acquisition et coûts d'exploitation
- Tableau d'utilisation

Annexe II

**Sommaire de l'Étude d'impact /
Volet gouvernance et économie
(Myriam Grondin)**

Annexe III

Sommaire de l'Étude d'impact / Volet mise en marché et rayonnement

(André Dupras)